

Un officier français face à la Révolution outre-mer

les infortunes du lieutenant-colonel Jacques d'Ounous à Saint-Domingue, aux États-Unis et en Louisiane (1792-1802)

par Jean-Louis DONNADIEU¹

En ce début de XXI^e siècle, un vif débat s'est instauré en France à propos du passé colonial de notre pays, et notamment sur ce que fut la colonisation – et l'esclavage – aux Amériques. Au-delà des polémiques et des effets de mode, la recherche historique s'en trouve stimulée, sans que le sujet soit épuisé car bien des documents dorment encore dans les fonds d'archives publiques ou privées. C'est ainsi qu'aux Archives départementales de l'Ariège sont conservés les papiers de la famille d'Ounous ; ils nous permettent de retracer l'itinéraire du lieutenant-colonel Jacques d'Ounous de Roquefort, évoluant aux Amériques à la fin du XVIII^e siècle, sur un continent alors en proie à maints bouleversements. Témoin quelque peu désorienté des événements, Jacques d'Ounous nous instruit sur ce que pouvait ressentir un officier conservateur qui voyait vaciller la grande « île à sucre » de Saint-Domingue, sur ces États-Unis en développement ainsi que sur la Louisiane espagnole².

Jacques d'Ounous est né le 9 août 1744 à Mazères, petite ville du midi toulousain sise dans l'évêché de Mirepoix, non loin des premiers reliefs des Pyrénées ; il est le fils de François d'Ounous, mousquetaire du roi, et de dame Eléonore de Gaignebé, ainsi que l'indique son acte de baptême (du 23 août 1744). Issu de vieille noblesse, Jacques d'Ounous va être seigneur de la terre de Sabarat.

En 1755, il entre comme enseigne au régiment Royal de la Marine. Au début de la guerre de Sept Ans, il participe au siège de Port-Mahon, à Minorque, alors occupé par les Anglais ; il est blessé lors de la prise de la place. Il passe lieutenant en 1759. En 1763, la guerre étant finie, on l'envoie en garnison aux îles du Vent.

Durant la guerre de Sept Ans, les Britanniques avaient occupé la Guadeloupe et la Martinique, dont le poids économique était autrement plus important que celui du Canada ou des Indes. La paix revenue, les Britanniques restituent leurs prises, gagnant le Québec et une zone d'influence considérable aux Indes : pour Versailles comme pour le grand négoce, les champs de cannes à sucre valaient davantage que les arpents de neige. Restait cependant à défendre solidement ces îles, et pour cela renforcer les garnisons présentes.

On sait bien peu de choses de ce premier séjour antillais de Jacques d'Ounous – passé capitaine en 1764 –, à Sainte-Lucie d'abord, en Martinique ensuite. On le retrouve en 1765 en garnison au Fort-Royal (Fort-de-France aujourd'hui). Cependant, il tombe à ce point malade que le gouverneur d'Ennery lui accorde un congé pour refaire sa santé en France, illustration de la dureté du climat. En effet, colons, négociants, militaires, mais aussi les esclaves venus d'Afrique – et que les Européens considéraient comme adaptés au climat – toutes les catégories paient tribut aux maladies tropicales. Sa santé rétablie, Jacques d'Ounous revient en Martinique, où il reste jusqu'en 1768. On se doute qu'il a pu s'imprégner du contexte esclavagiste colonial, fondé sur *l'a priori* raciste de l'infériorité du Noir sur le Blanc³, et qu'il a eu le temps d'observer le spectacle,

¹ Agrégé d'histoire-géographie, enseignant au lycée Pardailhan (Auch, Gers), docteur en histoire.

² Les papiers de la famille d'Ounous et alliés, conservés aux Archives départementales de l'Ariège depuis 1923, sont regroupés en de nombreux dossiers classés sous la cote générale 4 J. Les documents relatifs au parcours du lieutenant-colonel d'Ounous aux Amériques se trouvent dans les dossiers 4 J 7, 4 J 10 et 4 J 15. Je remercie vivement M. Jean-Jacques Druaux, artiste peintre, fin connaisseur des Antilles où il a longtemps résidé, de m'avoir signalé l'existence de ces papiers et d'avoir effectué un premier examen, ainsi que Mme Christine Rouaix, archiviste, pour ses compléments d'informations.

³ Ce racisme s'est surtout développé au XVIII^e siècle, venant renforcer l'argument religieux selon lequel l'esclavage « sauvait » les âmes des Africains devenus esclaves, arrachés à la sauvagerie dans laquelle les

sinon le fonctionnement, de l'économie de plantation ; en Martinique, comme dans les autres colonies caribéennes, se sont développées des *habitations* (domaines) pour produire notamment du sucre dans les plaines (cette culture a besoin d'être irriguée), et du café à flanc de colline (les caféiers poussent en altitude moyenne). Cette organisation fait la fortune de riches familles de propriétaires et négociants, sans compter que le commerce colonial fait vivre directement ou indirectement un Français sur huit en métropole à la veille de la Révolution ; le négoce avec les « îles » est donc tout sauf négligeable.

Revenu en Europe, Jacques d'Ounous est en 1778 à Aléria, en Corse. En 1791, à 47 ans et toujours célibataire, il accède au grade de lieutenant-colonel et semble s'accommoder, pour l'instant du moins, de la Révolution. Mais si les événements révolutionnaires ébranlent fortement le royaume, la Caraïbe n'est pas épargnée non plus, et en particulier Saint-Domingue, île pour laquelle il reçoit un ordre d'affectation à la mi-1792.

La grande Antille était alors le fleuron des colonies françaises ; à elle seule, elle produisait en 1789 40% du sucre et 60% du café mondial, plus que les colonies espagnoles et anglaises réunies. Mais ceci au prix d'un bon demi-million d'esclaves, alors qu'il y avait de l'ordre de 30 000 Blancs et 32 000 « Libres de couleur » (Noirs ou métissés libres). Et les tensions étaient nombreuses, chaque groupe ayant des revendications propres et étant traversé de contradictions⁴. Schématiquement, les premiers troubles secouent d'abord le milieu blanc, entre partisans de la fidélité à la France (et donc d'un contrôle métropolitain sur l'administration et le commerce de l'île) et ceux, plus virulents, qui souhaitent une large autonomie (notamment commerciale) dans le maintien du régime esclavagiste. À ces querelles s'ajoutent les revendications des « Libres de couleur » qui, devenus une vraie force économique – ils détiennent un tiers des terres cultivées et un quart des esclaves –, souhaitent s'agréger au groupe des Blancs, et notamment avoir le droit de vote, ce que nombre de Blancs refusent avec horreur ; des affrontements sanglants s'en suivent. Et voilà qu'en août 1791 l'impensable se produit : une révolte généralisée d'esclaves dans la riche plaine sucrière autour du Cap-Français, au nord de l'île. Situation irréversible, car des bandes d'insurgés hantent désormais des secteurs entiers.

C'est dans ce contexte particulièrement chaotique que Jacques d'Ounous embarque à la Rochelle, le 22 juillet 1792, avec le 60^{ème} régiment d'infanterie (« *ci-devant Royal-Marine* »). L'escadre qu'il intègre est chargée d'accompagner les commissaires Sonthonax, Polvérel et Ailhaud, chargés par la Législative d'apporter le décret adopté le 4 avril 1792 – confirmant le droit de vote pour les Noirs et Mulâtres libres – et reprendre en main une situation en train de singulièrement dérapier. S'est également embarqué son neveu, Paul Dumas de Marveille, « *ci-devant lieutenant des grenadiers dans l'Armée du Rhin* », désormais capitaine au 60^{ème} d'infanterie, et affecté lui-aussi au maintien de l'ordre dans la colonie. L'escadre, sous les ordres de M. d'Esparbès de Lussan, est en vue du Cap-Français, ville alors considérable – quelque 18 000 habitants à la veille de la Révolution, la plus grande ville des Antilles françaises –, à la mi- septembre 1792.

Des difficultés à maintenir l'ordre

À peine débarqué, Jacques d'Ounous se met à écrire, soit à sa sœur Marie-Anne (épouse de Jean de Courtade de Clérac), soit à son beau-frère Jean-Baptiste Dumas de Marveille (le père de son neveu Paul, époux de sa sœur Françoise d'Ounous), qui résident alors en Ariège, se laissant parfois aller à quelques confidences même si la prudence s'impose, car, comme il l'indique, « *on ouvre les lettres au Cap* » (à Mme de Clérac, 18 septembre 1792).

Sa mission est de maintenir l'ordre et d'assurer la sécurité du Cap-Français, en se positionnant à la sortie de la ville, sur une habitation dont les bâtiments sont un peu en hauteur,

Européens considéraient qu'ils évoluaient en Afrique. Sur ces questions, voir BOULLE (Pierre H.), *Race et esclavage dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 2007.

⁴ Sur cette histoire extrêmement complexe, voir par exemple CAUNA (Jacques de), *Haiti, l'éternelle Révolution*, Port-au-Prince, Deschamps, 1989 (réédition Pyremonde / PRNG, 2009).

ce qui permet de bien observer la grande plaine sucrière. Il s'agit en l'occurrence de l'habitation Bréda du Haut-du-Cap. Ce n'est pas une habitation quelconque dans l'histoire de Saint-Domingue : elle a été le lieu de naissance de l'esclave Toussaint, lequel, devenu affranchi sous le nom de Toussaint Bréda, est maintenant chef d'une bande évoluant dans le secteur⁵.

Les conditions de garnison semblent confortables et ses responsabilités lourdes : « *Marveille [son neveu Paul] loge avec moi dans une maison qu'on nomme le quartier général, dans une situation assez élevée qui domine sur la belle et jadis si riche plaine du Cap, c'est un des plus beaux points de vue du monde. Nous y prenons des bains, une nourriture saine, on se couche de bonne heure et le lever avec le jour* » (à M. de Marveille, 18 septembre 1792). « *Ce poste à une lieue de la ville, la couvre presque en entier et la met à l'abri des incursions des nègres⁶ brigands (c'est ainsi qu'on nomme dans ce pays les ennemis à qui nous allons avoir à faire). Je suis chargé du commandement de ce camp composé d'environ quinze cents hommes. Ce qu'on appelle une armée dans ce pays. Ce qui me donne un détail bien fort pour moi et une activité qui ne laisse guère de repos le jour et la nuit. Ma troupe est parfaitement bien établie, on pourvoit amplement à tous leurs séjours et aux nôtres. Le soldat n'a jamais été aussi bien nourri en France qu'il n'est ici. Ils ont un nombre de nègres par chambrées pour les servir. On prévient tous nos désirs et on nous fournit jusqu'à de la bougie pour éclairer les officiers* » (à Mme de Clérac, 27 octobre 1792). D'Ounous indique également que « *l'air y est très bon, ainsi que l'eau et jusqu'à présent il n'y a point de malade* », ce qui n'est pas rien quand on se rappelle la pénibilité du climat pour les Européens notamment.

En se rappelant la luxuriance et la prospérité qu'il avait pu observer lors de son séjour martiniquais, il n'a pas de mots assez durs contre les révoltés qui entretiennent un climat de harcèlement et d'insécurité. D'Ounous écrit crûment : « [j'espère] *donner le bal à ces gueux de nègres brigands que je déteste encore bien d'avantage depuis que je vois journellement les incendies et les dévastations dont ils nous rendent les témoins. Nous espérons qu'on ne tardera pas à les attaquer, c'est le vœu de tous les habitants⁷ propriétaires et c'est aussi celui des troupes* » (à M. de Marveille, 18 septembre 1792). De fait, des patrouilles sillonnent un pays regardé comme « *dangereux pour ceux qui se conduisent mal* », c'est-à-dire qui s'exposent imprudemment à un ennemi difficilement saisissable. Mais de la prose de d'Ounous perce déjà un aveu d'impuissance, si on en croit ce qu'il raconte à propos d'une mission de reconnaissance dirigée par son neveu : « *il commandait 40 hommes, son poste était fort près des ennemis, il les voyait tous les jours mais sans pouvoir aller les joindre à son grand regret, les instructions portaient de ne plus sortir et d'attendre qu'on l'attaque* » (à Mme de Clérac, 27 octobre 1792). Par ailleurs, dans un courrier plus tardif, d'Ounous rappelle que la ville du Cap-Français sert de refuge à des maîtres de terre soudainement passés de l'aisance à l'indigence : « *Cette partie de l'île de Saint-Domingue où nous sommes, jadis si riche et si florissante est dévastée à un tel point que des gens qui avaient jusqu'à cent cinquante mille livres de rente sont réduits à la plus affreuse misère et nourris comme l'étaient autrefois leurs nègres. Quand ils sont assez heureux pour obtenir une ration que l'administration leur fait délivrer* » (à Mme de Clérac, 20 novembre 1792). L'humeur n'est donc pas optimiste, d'autant que le climat politique s'est gravement alourdi.

De lourdes tensions

En effet, dès leur arrivée, les commissaires civils Sonthonax et Polvérel déportent l'ex-gouverneur général de Blanchelande, pour qu'il se tienne à la disposition de la Convention, et ne tardent guère à renvoyer également son successeur le général d'Esparbès – ainsi que plusieurs officiers⁸ – le remplaçant par Rochambeau⁹. Cette autocratie déplait fortement à d'Ounous qui y

⁵ Le futur Toussaint Louverture. Au moment où d'Ounous débarque, Toussaint Bréda dirige une bande de révoltés parmi d'autres ; il passe aux Espagnols en juillet 1793, une fois connue la déclaration de guerre entre la France et l'Espagne puis, faisant volte-face, se rallie à la République en mai 1794.

⁶ Le terme n'est pas péjoratif à l'époque.

⁷ Propriétaire d'habitation, maître d'une plantation.

⁸ D'Ounous précise, pour le regretter, le départ d'une connaissance commune : « *M. Cousi de Fougerolles de Nailloux est du nombre des premiers [officiers], il servait dans ce camp [Bréda du Haut-du-Cap] en qualité*

voit un coup du « *parti des factieux* [les commissaires], *qui veut perpétuer le trouble et le désordre dans cette colonie* » (à M. de Marveille, 23 octobre 1792). Et de déplorer à sa sœur : « *Il paraît que le gouvernement est bien loin d'être d'accord avec les commissaires civils qui veulent tout faire, jusqu'à commander les troupes. Je crois cependant que la fantaisie de marcher avec nous contre les nègres ne les prendra pas. La dissension et la rage est portée (sic) à un point extrême dans les différents partis, je crois que c'est encore plus fort et plus animé qu'en France* ». Cette ambiance orageuse n'est pas sans conséquence : « *Notre arrivée a redoublé l'audace du parti des Noirs, nous sommes environnés de dévastations et d'incendies autour de nous sans qu'on nous donne ordre de marcher. Les plus belles et les plus riches possessions du monde sont sous nos yeux la proie des flammes* » (à Mme de Clérac, 27 octobre 1792). Dès le départ, Jacques d'Ounous enrage donc de ces chamailleries, tandis que le contrôle du terrain n'est pas assuré. Deux mois après son arrivée dans l'île, il est d'humeur encore plus morose, confiant à sa sœur : « *Nous avons la douleur de nous voir détruire en détail par l'influence du climat sans être d'aucune utilité pour le rétablissement de l'ordre dans cette colonie et même sans avoir des espérances fondées pour l'avenir, c'est un cruel tourment que celui d'être condamné à un travail très pénible dont on n'espère aucun fruit* » (20 novembre 1792).

Au passage, il note dans sa correspondance un changement important à ses yeux : les commissaires civils « *se sont étayés de la protection des gens libres de couleur et se sont maintenus par là, aussi sont-ils dans la plus grande faveur, ils sont admis à toutes les places, tant civiles que militaires* ». En effet, est appliqué à marche forcée le décret du 4 avril 1792, ce qui se traduit par une sorte de discrimination positive en faveur des Noirs et Mulâtres libres dont est assurée, pour l'exemple, la promotion au sein des emplois publics. Ainsi note-t-il quelque peu surpris et résigné : « *Rochambeau m'a demandé il y a environ un mois, un emploi, j'ai cru que c'était pour un créole¹⁰ qu'il protégeait et qui avait perdu tous ses biens comme tous les autres. Point du tout...C'était pour un nègre perruquier qui faisait les pratiques au Cap et qui les a quittées pour venir figurer avec son uniforme parmi nous. Ma foi, vive l'égalité* » (à Mme de Clérac, 20 novembre 1792). Il s'agit peut-être de Jean-Baptiste Belley, surnommé Mars, effectivement perruquier au Cap avant la Révolution¹¹. Faut-il pour autant crier à la braderie et au favoritisme immérité au regard de cette nomination ? Belley avait fait partie du petit contingent des « chasseurs volontaires de Saint-Domingue » qui, sous la conduite de l'amiral d'Estaing, avait participé en tant qu'hommes libres à la lutte pour l'indépendance des États-Unis d'Amérique, et notamment à Savannah (Georgie)... Parallèlement à ces promotions, et apparent paradoxe, les commissaires civils ont aussi formellement proclamé le maintien du système esclavagiste.

Sauve qui peut

Les mois passant, la situation politique se tend encore, car le nouveau gouverneur, Galbaud, arrivé à Saint-Domingue le 6 mai 1793, montre une forte personnalité ; de plus, par mariage, il est propriétaire d'une habitation dans l'île, ce qui lui attire la sympathie des colons ; qui plus est, Galbaud se met à critiquer vertement l'action des commissaires civils, lesquels haussent le ton au point, le 13 juin 1793, de casser toutes ses décisions puis de le sommer de quitter l'île. Galbaud tente alors un coup de force contre les commissaires, du 20 au 23 juin. Lesquels répliquent en appelant à la rescousse des bandes d'esclaves révoltés, à qui ils promettent officiellement la liberté. Certaines bandes accourent en soutien aux commissaires, qui reprennent en main la situation, mais au prix d'une ville pillée et incendiée, tandis que des milliers de Blancs –

d'adjoint adjudant-général et y était d'une grande utilité, son départ me donne en même temps et le regret de le perdre et l'embarras d'être chargé de presque toute la besogne » (à M. de Marveille, 23 octobre 1792).

⁹ Donatien-Marie-Joseph de Rochambeau (1755-1813), fils du vainqueur de Yorktown, alors sur le départ pour se rendre en Martinique.

¹⁰ On appelle créole tout être vivant (humain ou animal) natif des Amériques. Dans l'esprit de d'Ounous, il s'agit ici d'un blanc propriétaire d'un domaine foncier, un « habitant ».

¹¹ Et futur député à la Convention.

Galbaud et ses fidèles, des militaires, des citoyens condamnés à la déportation, de simples colons cherchant un refuge sûr – prennent le départ pour les États-Unis.

Ces dramatiques événements, d'Ounous les a observés de loin. Depuis mai 1793, il est dans l'île de la Tortue, à quelques encablures du Cap, ayant bénéficié d'un congé pour se remettre d'accès de goutte et de rhumatismes. Voilà ce qu'il en rapporte à son beau-frère, le 26 juin 1793 : « *Je croyais mon cher Marveille que ce billet pourrait vous parvenir par un des navires français qui était dans le port du Cap et qui aurait été forcé de retarder leur (sic) départ, mais il n'en est presque point resté après l'incendie. Prêts ou non, ils sont sortis pour se soustraire à la fureur des mulâtres et des brigands réunis qui ont pillé cette opulente ville, en ont brûlé les 7/8 et en ont fait un monceau de cendres et un théâtre de carnage et d'horreurs, tous les malheureux Blancs qui sont tombés dans leurs mains ont été traités avec la plus féroce cruauté. Votre fils était au Haut-du-Cap avec le bataillon où il n'a point été exposé* ». Et de compléter, auprès de Mme de Clérac (lettre du 28 août 1793) « *Marveille était à cette époque au camp des Haut-du-Cap où il n'a point couru de risque, c'était au contraire là le refuge des malheureux que les flammes et les brigands poursuivaient. Il serait impossible de te peindre l'horreur de la situation où ses habitants se sont trouvés ainsi que tous les Blancs qui étaient dans la ville, une partie se sont sauvés (sic) à la nage ou autrement à bord des vaisseaux qui étaient en rade. Les autres se sauvant avec leur femme et leurs enfants, n'emportant de tous leurs biens que ce qu'ils avaient sur eux. (...) Les troupes qui y étaient en garnison ainsi que les camps voisins se sont dispersés, les uns sont embarqués sur les bâtiments qui étaient en rade, les autres ont gagné vers la frontière, de manière qu'il n'est peut être plus un corps dans ce moment dont on puisse rassembler trente hommes* ».

Face à un tel chaos, qui le choque profondément, comment réagit d'Ounous ? On le sait indirectement par une déposition qu'un officier, Jean Bonnet, lui-aussi natif de Mazères et revenu en France en 1794, effectuée le 4 floréal de l'an 3 (24 avril 1795) : « *Le citoyen Jacques d'Ounous (...) embarqua quelque temps après la dite (sic) incendie pour [l'Amérique septentrionale] pour se soustraire aux vexations des dits commissaires civils Polvérel et Sonthonax sur l'avis que je lui donna (sic) qu'il devait être arrêté et fusillé à l'instar des autres honnêtes gens qui étaient malheureusement dans ce pays ; certifiant enfin qu'arrivé à Philadelphie j'ai fait la rencontre du brave et généreux militaire d'Ounous que j'ai vu pendant quinze jours que j'ai resté (sic) dans cette ville qui, à cause de sa mauvaise santé et des horreurs qui se pratiquaient alors en France, jugea convenable de ne point s'y rendre et de continuer son séjour à Philadelphie* »¹².

Destitué le 17 juillet 1793 et menacé de mort, d'Ounous a donc pris les devants, mais son voyage vers les États-Unis est rocambolesque. Lors de la traversée, le navire marchand sur lequel il a embarqué est pillé par un corsaire anglais, qui détrouse les passagers avant de les abandonner dans les Caïques (îles de la Caraïbe, au nord de Saint-Domingue). Recueilli, ce n'est après deux naufrages (l'un devant Cuba, l'autre le long de la côte de Georgie) et démuné de tout qu'il parvient enfin à Philadelphie, importante ville d'accueil de réfugiés français de Saint-Domingue. Surtout, les échos venant de France ne lui disant rien qui vaille, il a décidé de rompre avec une France révolutionnaire qui s'engouffre dans la spirale de la Terreur. Quant à son neveu Paul Dumas de Marveille, son sort va être tragique. Les commissaires civils le forcent, avec d'autres officiers et soldats jugés suspects, à rembarquer pour la France, à bord de la frégate *La Fine*. Malheureusement, il s'agit d'un bâtiment en mauvais état, qui ne résiste pas à un fort coup de vent alors qu'il se trouve à la hauteur de la baie de Chesapeake, en octobre 1793. Paul Dumas de Marveille y perd la vie, comme tout le personnel embarqué¹³. Entre-temps, à Saint-Domingue, Sonthonax puis Polvérel, en revirement complet d'avec leurs premières décisions, ont proclamé l'abolition de l'esclavage, espérant faire basculer la masse noire dans le camp de la République, une mesure sans réelle portée car elle ne fait qu'entériner une situation de fait et n'empêche pas les principaux leaders noirs (Jean-François, Biassou, Toussaint Louverture), qui ne s'étaient pas ralliés, de rester dans le camp espagnol.

¹² Jean Bonnet est lui-même revenu en France début 1794, à bord de la gabarre *La Normande*, capitaine Mestral, « *muni d'un passeport des commissaires civils Polvérel et Sonthonax pour passer dans le continent de l'Amérique septentrionale appartenant à nos alliés les États-Unis* ». AD de l'Ariège, 4 J 15.

¹³ Dossier concernant ce naufrage en 4 J 15. La déposition de Jean Bonnet citée plus haut a pour but premier d'attester l'embarquement de Paul Dumas de Marveille sur *La Fine*, et par conséquent sa disparition.

Jouer sur deux tableaux

À Philadelphie, Jacques d'Ounous est « *entièrement à la charge de quelques personnes généreuses mais très bornées [limitées] dans leurs moyens* » écrit-il à sa sœur le 8 mars 1794. Ses bienfaiteurs sont très vraisemblablement des réfugiés de Saint-Domingue qui « *ont espoir de pouvoir rentrer bientôt sur les centres de leurs habitations* » ou se lancent dans le négoce. Lui-même, en 1794 et 1795, va tenter de vivre d'un commerce de bas de soie, de vins, et de tabac, se liant avec des compatriotes qui ont nom Branu, Lavaud, Barde, Mahy, Vauhan, Beaupuy. Il demande quelque secours de France, mais a la mauvaise idée de donner à sa famille l'adresse à Philadelphie du riche négociant Étienne (dit Stephen) Girard¹⁴, lequel va se faire prier de longs mois – jusqu'en 1797 – avant de verser à d'Ounous l'intégralité de la somme envoyée.

Ses lettres adressées à cette époque en France ont de curieux accents patriotiques. Ainsi, cette demande d'argent est « *pour rentrer dans notre patrie et y consacrer le reste de ma vie au service de la République dont les brillants sieurs étonnent le monde entier, tous les bons patriotes qui sont en grand nombre ici s'attendent qu'une escadre formidable partira bientôt de Brest pour aller reprendre les îles du Vent [Guadeloupe et Martinique] qui se sont lâchement rendues aux Anglais, qui a présent sont occupés de concert avec les Espagnols à se partager les cendres de Saint-Domingue* » (27 mai 1794, précisé « *An 2 de la République* »). Ou encore (« *14 germinal an 3* », soit le 4 avril 1795, à son beau-frère) : « *J'ai pris le parti avec quelques bons républicains comme moi de venir me consacrer à la défense de l'île de la Tortue que je n'avais quitté qu'à regret à raison de ma mauvaise santé et dans la crainte qu'elle ne fut forcée de se rendre aux armes des ennemis de la République* » et dit trépigner à la nouvelle de sa résistance aux tentatives de conquête anglaise.

Il semble cependant que d'Ounous adopte de tels accents pour ne pas que sa famille restée en France soit inquiétée, et peut-être assurer ses arrières au cas où, mais la réalité est autre. En fait, il n'accepte pas les bouleversements dont il a été témoin car on le retrouve du côté des Anglais. Devant la déliquescence du pouvoir et les tensions internes au sein de la colonie de Saint-Domingue, les Britanniques ont débarqué, à partir d'octobre 1793, au nord (Môle Saint-Nicolas) et au sud (Jérémie), puis au centre (Port-au-Prince et la plaine du Cul-de-Sac occupés en juin 1794), tandis qu'à l'est les Espagnols ont franchi la frontière avec leurs troupes auxiliaires noires, dont un corps de 4 000 hommes commandés par Toussaint Louverture, qui s'impose chaque jour davantage. Le territoire domingois encore sous contrôle de la République est donc pris en tenailles et résiste tant bien que mal. Là où ils sont, les Britanniques maintiennent le système esclavagiste pour relancer la production des denrées tropicales. Des unités de colons ou d'officiers français royalistes leur servent d'appui, et Jacques d'Ounous est de ceux-là ; à partir de la mi-1795 au moins, il est en poste au Môle Saint-Nicolas, « *major de l'infanterie de la Légion [du marquis] de Contades* », une de ces unités auxiliaires¹⁵. Un compagnon d'infortune, Morel, lui écrit le 1^{er} juin 1795 du Port-au-Prince : « *Nous possédons le général Williamson depuis huit jours. Son arrivée a fait la plus grande sensation, tout le monde en est enchanté. (...) Il n'est encore question d'aucune opération militaire. Bien des gens sont persuadés que l'on attendra des nouvelles troupes avant de rien entreprendre. Cela me chagrinerait beaucoup, car je ne doutais pas d'être à Léogane vers la fin de ce mois. L'armée de Rigo¹⁶ s'est retirée à Léogane et paraît avoir totalement renoncé à ses conquêtes dans cette partie* ». En fait, il n'en est rien.

On ignore tout des missions militaires auxquelles d'Ounous va participer dans le nord de l'île. Peut-être se rend-il assez vite compte que les Anglais ne font que piétiner, ne tenant vraiment que quelques enclaves de ce pays montagneux¹⁷, tandis que Toussaint Louverture, qui

¹⁴ Originaire de Bordeaux, devenu le premier millionnaire américain (1750-1831).

¹⁵ Sur les émigrés ayant servi à Saint-Domingue, voir par exemple GROUVEL (vicomte), *Les corps de troupes de l'émigration française (1789-1815), tome 1 : Service de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas*, Paris, éditions de la Sabretache, 1957, p. 185-191.

¹⁶ André Rigaud, général mulâtre fidèle à la France, qui tient la partie sud de Saint-Domingue. Adversaire résolu de Toussaint Louverture plus tard.

¹⁷ Les Britanniques évacuent Saint-Domingue dans la seconde moitié de 1798.

avait basculé dans le camp de la France républicaine, est en train de faire progressivement l'unité du nord et du centre de la colonie sous son nom et sa poigne. La contre-révolution sous la houlette britannique a donc assez vite tourné à l'échec. Quoi qu'il en soit, les très rares papiers conservés de cette période nous apprennent qu'à Philadelphie les négociants Branu et Barde veillent sur les affaires de d'Ounous et lui servent de relais. Il est à la Tortue en mars 1797, puis c'est de nouveau le silence, jusqu'au début de l'année 1798, où il est de retour aux États-Unis, passant par Littletown, Virginie.

S'installer en Amérique ?

Viennent alors pour Jacques d'Ounous de longs mois d'errance et d'incertitude aux États-Unis. Son point d'attache oscille entre Baltimore et Philadelphie, chez des négociants ou réfugiés français ; on le voit assurer la scolarité du fils d'une certaine Mme Carlos, réactiver ses relations avec MM. Bardu, Maly, Dutilh, Oustou... Jacques d'Ounous nourrit alors l'intention de s'établir définitivement en Amérique. Reste cependant à chercher l'endroit à ses yeux le plus convenable. Où aller ? « *J'ai été plusieurs fois au moment de prendre le parti de m'enfoncer dans les profondeurs des bois qui couvrent ce vaste continent pour y vivre comme un ermite dans la solitude et la retraite et y travailler de mes mains un petit coin de terre ; après avoir fait quelques recherches dans les provinces du nord¹⁸ pour y trouver la cité propre à mes vues, la sévérité de l'hiver de 1798 à 1799 auquel je fus extrêmement sensible changea un peu mes idées et me fit choisir les provinces du sud. En conséquence je m'embarquai à Baltimore le 20 novembre 1799 sur un fort beau et bon bâtiment, et le 4 décembre suivant notre vaisseau a fait naufrage sur la côte de Georgie à l'entrée de la ville de Savannah où il a péri avec toute la cargaison. Aucun homme n'a péri mais nous avons perdu tous nos effets* » (à Mme de Clérac, 6 mars 1800). Il écrit cette lettre de Charleston, Caroline-du-Sud, où il demeure chez le négociant Jean-Jacques Fauris, et vit de quelques affaires ; d'Ounous y avait « *l'espoir de faire quelques petits profits dans les spéculations mercantiles, car dans [sa] position il faut faire bien des métiers pour vivre sans altérer son petit capital* » (à Mme de Clérac, 11 mai 1800). Et de préciser dans la même lettre : « *À mon âge, ma chère mimi, avec mes quatre cheveux blancs, ma goutte, etc., etc., entreprendre encore de longs voyages, tu vas dire : quelle folie ! J'arrive depuis quatre jours à Philadelphie pour travailler aux préparatifs de ce grand voyage qui emploiera à peu près un an de temps. Je compte être de retour à Baltimore l'année prochaine à cette même époque. (...) Adresse-moi toujours à Baltimore chez M. Louis Dubourg, négociant* » qui conserve son courrier.

Cette entreprise n'est pas un coup de tête. D'Ounous a pris des conseils sur la méthode à suivre pour s'installer en Louisiane. Un certain Gensac, négociant, lui a donné des renseignements pratiques qui font de son avis un document fort intéressant sur les mentalités de l'époque, les espoirs, ambitions et pratiques (lettre reproduite en fin d'article). L'auteur insiste sur la spécificité latine de la Louisiane, où selon lui les Français s'adaptent plus facilement que dans une Amérique anglo-saxonne protestante ; on y apprend que les marchandises recherchées localement sont des textiles (avec une distinction entre les articles fins que demandent les colons et la toile grossière réservée aux esclaves), de l'armement, du plomb, des farines et de l'alcool (whisky) et qu'en retour, la Louisiane peut fournir des peaux ; il vante le potentiel agricole louisianais (coton, maïs, tabac, indigo, sucre, etc.) et – détail qui a son importance – conseille vivement de ne surtout pas avoir d'atelier « *d'esclaves français* » que les idées révolutionnaires pourraient contaminer. La contagion de l'exemple domingois est alors la hantise des sociétés américaines esclavagistes.

Par ailleurs, on relève un élément non négligeable dans un document (sans lieu ni date) retraçant l'itinéraire que d'Ounous emprunte de Pittsburg à l'embouchure de l'Ohio. Au verso, se trouvent écrits ces quelques phrases en anglais : « *Love is a passion that often begins in folly and jolliness, and ends with perverseness. Love that deserves the name, obliges the lover to search the satisfaction of the beloved*

¹⁸ Plus précisément le pays des Illinois (région du lac Michigan).

object rather than his own »¹⁹. Aurait-il eu une déception sentimentale, une peine de cœur suffisamment lourde pour que, à un âge avancé, il quitte le nord des États-Unis pour tenter de s'établir bien plus au sud, en territoire espagnol ?

Échec final

Quoi qu'il en soit, on le voit s'enfoncer dans l'intérieur des terres pour rejoindre Pittsburg (l'ancien Fort-Duquesne du temps des Français) sur l'Ohio et, de là, descendre ce cours d'eau pour rejoindre le Mississippi et finalement atteindre la Nouvelle-Orléans en août 1800. On n'a malheureusement que quelques maigres détails sur ses contacts en Louisiane. On le sait hébergé par un habitant, le sieur Tronac, installé à la Côte des Allemands (sur la rive droite du Mississippi, à une quarantaine de km à l'ouest de la Nouvelle-Orléans). Dans cette Basse-Louisiane, les réfugiés de Saint-Domingue sont nombreux, certains pensent pouvoir revenir dans l'île ; il est vrai que Toussaint Louverture fait tout pour faciliter le retour des colons, puis que l'expédition militaire envoyée par Bonaparte et débarquant début 1802 fait croire un temps à une reprise en main par la France. Jacques d'Ounous fréquente ces cercles créoles, mais ce voyage et ce séjour exploratoires n'ont pas dû le convaincre de devenir louisianais. Son âge déjà avancé et sa goutte, ses amours malheureuses et ses difficultés d'adaptation dans un monde américain en construction, la nostalgie de la France et de sa famille, la venue au pouvoir – rassurante à ses yeux – d'un Bonaparte qui met un terme au tourbillon révolutionnaire et favorise le retour des émigrés, tous ces arguments ont dû peser pour que, finalement, il décide, en octobre 1801, de revenir dans cette France qu'il a quittée presque dix ans plus tôt.

Cela ne va pas se faire si facilement, l'administration le considérant comme suspect malgré les papiers officiels – des autorités espagnoles et du consulat de France à New York – dont il a pris la précaution de se munir. Retenu à Bordeaux où il a débarqué, début 1802, il doit avoir recours à l'intervention de deux connaissances de poids, les généraux Dejean, ministre de la Guerre, et Bernadotte, général en chef et conseiller d'Etat, en mars 1802, pour le sortir d'affaire et lui permettre de regagner son Ariège natale. On peut relever au passage que Jean-Baptiste Bernadotte, dans sa lettre du 26 ventôse an 10 (19 mars 1802) indique : « *Si dans vos moments de loisir vous pouvez me faire part de quelques notes sur la Louisiane, vous m'obligerez infiniment. Je désirerais surtout savoir de suite quelle est la population actuelle de la Nouvelle-Orléans et l'état de prospérité de son commerce* ». La vente de la Louisiane aux États-Unis n'était pas encore conclue...

Revenu chez lui, Jacques d'Ounous reçoit des lettres d'Amérique. On en connaît une signée d'un certain Dussiau, de La Nouvelle-Orléans, écrite le 3 juin 1802, qui nous renseigne sur ses fréquentations et préoccupations en Louisiane tout en apportant sans doute une bouffée de nostalgie. « *Je profite, monsieur, de l'occasion de M. Pitot qu'il passe en France pour vous faire parvenir la lettre que vous avez à votre adresse chez M. Tronac à la Côte des Allemands, ne l'ayant pas encore reçue quand M. Destoux a parti (sic). M. Laidier qui est ici de retour depuis trois semaines m'a dit qu'il est passé à Saint-Domingue avec M. Manebu [?], qu'il va pour rétablir la sucrerie de M. Galiffet*²⁰. Pour notre pays [la Louisiane], il est toujours la même chose, tantôt français et tantôt espagnol. Nous sommes ici dans l'abondance de farine, elle est à trois et quatre piastres le baril, beaucoup de coton et de sucre qu'il (sic) ne se vend pas malgré le grand crédit que les sucreries font, on ne peut pas le vendre sept sols à crédit parce qu'on annonce point d'argent sur la place ». Et de poursuivre : « *Rosalie est accouchée d'une fille mais elle ne va pas beaucoup de l'avant pour s'affranchir* »... Nous n'en saurons pas plus sur cette esclave qu'a connu Jacques d'Ounous ; lui appartenait-elle, l'a-t-il vendue en partant, quelles promesses d'affranchissement aurait-elle reçues ?

¹⁹ « L'amour est une passion qui commence souvent en folie et joie, et finit en perversité. L'amour digne de ce nom oblige l'amoureux à chercher la satisfaction de l'objet aimé plutôt que la sienne ». 4 J 10

²⁰ Galliffet : très grande propriété au quartier de la Petite Anse, tout proche du Cap-Français. « *Heureux comme nègre à Galliffet* » rapporte Moreau de Saint-Méry dans sa *Description (...) de la partie française de Saint-Domingue* (publiée à Philadelphie en 1797) pour évoquer le sort des esclaves sur cette habitation.

Est aussi conservée une lettre de Saint-Domingue, datée du 19 juillet 1802, écrite au Cap-Français par Mme Beaupuy, veuve d'un réfugié rencontré à Philadelphie, témoignage d'une liaison établie dans l'adversité. Nous ne savons pas quel degré d'amitié, sinon d'intimité, lie l'officier et cette veuve. Ce courrier illustre une nouvelle fois les espoirs d'émigrés tentant de récupérer leurs terres : « *Croiriez-vous que, depuis le temps que je suis ici, je n'ai pu parvenir à faire lever le séquestre sur mes biens, l'incendie [du Cap, allumé fin janvier 1802 par les partisans de Toussaint Louverture, en réaction au débarquement de l'expédition envoyée par Bonaparte] m'a brûlé tout ce que je possédais au Cap, et je ne puis jouir du revenu de mon habitation qui est en bon état et n'est point brûlée. Si j'avais pu jouir de ma récolte j'étais parée. On nous fait espérer que dans deux mois tous les séquestres n'auront plus lieu et que chaque habitant sera remis dans les possessions. Monsieur Oustou [colon un temps réfugié à Baltimore] est comme moi* ». Autant de chimères que la défaite finale des troupes françaises et l'indépendance d'Haïti, proclamée le 1^{er} janvier 1804, balayent définitivement. Pour d'Ounous, la page était de toutes façons déjà tournée.

Ses illusions perdues, l'officier décède en 1807, à l'âge de 63 ans. Toutes ses infortunes restent le témoignage d'un déphasage et d'une errance par rapport à un monde qui s'effondrait et se transformait à coups d'accès de fièvre : un ancien Régime balayé, une République noire en train de naître, une société insulaire en miettes, qui se berçait d'illusions et cherchait tant bien que mal à se reconstituer, des États-Unis en voie de formidable expansion ; la force d'idées nouvelles avait sonné le glas de l'ancien ordre des choses.

« Les nègres français pourraient vous nuire plus que vous ne pensez »

Conseils du négociant Gensac à Jacques d'Ounous à propos de son projet d'installation en Louisiane (AD de l'Ariège, 4 J 10)

à M. d'Ounous, Baltimore

Baltimore, 6 mai 1800

J'éprouverais, Monsieur, un plaisir bien sensible à pouvoir vous être utile, non seulement en ce que vous désirez de savoir relativement à la Louisiane mais en toutes autres choses où il s'agira de l'intérêt d'un homme pour qui j'ai conçu l'estime le plus grand (sic), d'un homme qui a éprouvé des malheurs. J'ai connu trop l'infortune pour ne pas sympathiser avec ceux qui en sont les victimes toutes les fois que les circonstances m'offriront l'occasion d'être serviable (sic) à des personnes qui, comme moi, ont éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune, ce seront autant de moments de jouissance que j'éprouverai et que les âmes sensibles savent bien apprécier. Vous avez trop bien senti le petit memento qui faisait le préambule de ma lettre à M. Delaval, pour vous le répéter²¹. Je lui disais entre autres choses que le commerce, dans les États-Unis, offrait des avantages considérables à un capitaliste, un homme répandu, connu et qui entretient des liaisons étrangères, à raison de la neutralité et de la promptitude avec laquelle on peut recevoir et exporter les diverses productions et objets de luxe qui font son commerce, et qu'à la Nouvelle-Orléans il ne pouvait se flatter d'y trouver les mêmes avantages. Vous devez en sentir la raison, mais des personnes avec des fonds considérables, déjà riches, n'iront point à la Louisiane. Ce sont aux émigrés, aux Français malheureux qui cherchent un asile, que ce pays devient intéressant. Une des plus grandes jouissances de l'homme, ce qu'il cherche avec tant d'ardeur et qu'il fait souvent, est la tranquillité, un gouvernement aisé, une société de personnes honnêtes, affables, doux (sic), humains (sic), qui ont les mêmes mœurs, qui parlent la même langue, et un climat tempéré, qui donne à la campagne toutes les variétés qui charment et bénéficient ses habitants. Telle est la Louisiane, tel est ce séjour que j'ai choisi pour ma retraite.

La distance du Fort Pitt²² à la Nouvelle-Orléans, est immense, mais le trajet n'en est pas long dans le printemps, saison où les eaux de l'Ohio et du Mississippi sont très hautes et qui vous y conduisent dans vingt à vingt-quatre jours. Communément on descend ces deux rivières dans des chalands, ce que les Américains appellent flat. Si vous avez envie d'aller aux Illinois²³, éloignés de l'embouchure de l'Ohio de quatre-vingt-dix milles, il serait alors nécessaire d'avoir une barge conduite par des rameurs, parce qu'il est impossible au chaland de remonter le courant d'une rivière. Vous avez là, en petit, la description de ce pays ; c'est pourquoi je ne vous parlerai que de ce qui est nécessaire d'y apporter.

Les toiles blanches de la seconde qualité, de la Russie, toile de ménage ginga²⁴, cotonnade, Bergen-op-Zoom²⁵, Silésie²⁶, mouchoirs français à couleur imitant le Béarn, mouchoirs communs bleus, quelques mousselines et mouchoirs de même, souliers pour hommes et pour femmes, du brin²⁷ et drap à nègres bleu, des indiennes très communes brunes et rouges, des carabines, de la poudre, des pierres à fusil. Lesdits articles doivent rapporter au moins 100% de bénéfice lorsque l'on n'est point pressé, et l'on reçoit en échange des pelleteries, savoir peau de chevreuil rase à raison de 40^s la livre, et elle rapporte à la Nouvelle-Orléans depuis 40 jusqu'à 46, des peaux non passées qui valent 50^s la pièce, des loutres à raison de 4 gourdes, des castors à raison d'une gourde²⁸ la livre ; mais ces dernières pelleteries à poil ne valent pas grand-chose à la Nouvelle-Orléans. Le plomb à raison de cinq à six sous la livre et vaut à la capitale depuis six jusqu'à huit. Il faut observer de ne vendre qu'aux plus riches et aux marchands, et tâcher de vendre en gros. Si, au contraire, vous ne voulez pas vous arrêter dans cet endroit, que vous

²¹ Documents non inclus dans les papiers d'Ounous.

²² Pittsburg, Pennsylvanie.

²³ Région autour du lac Michigan, du nom de la tribu amérindienne qui y réside.

²⁴ Toile grossière.

²⁵ Ville néerlandaise (Nord-Brabant).

²⁶ Région du sud-ouest de la Pologne.

²⁷ Filament de chanvre, de lin.

²⁸ La gourde ou piastre gourde (*peso gordo*) (monnaie effective = 8 livres de Saint-Domingue 5 sols)

poussiez route à la Nouvelle-Orléans, il faut alors avoir un chalands où l'on peut, si l'on veut gagner au moins les dépenses du voyage, embarquer des farines du Fort Pitt et du whiskey. Ces deux articles se vendent en descendant les deux rivières, le whiskey ne se vendra que jusqu'aux Natchez²⁹ et la farine jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Je ne puis vous dire ce que peut (sic) coûter ces deux articles, parce que le prix en varie suivant la récolte. Mais ils se vendent communément bien, la farine depuis dix gourdes jusqu'à seize, et le whiskey depuis d'une gourde à une et demie le gallon³⁰ ; d'après cela on peut acheter.

Nous allons actuellement parler des terres de la Louisiane et de ses productions. Si vous êtes décidé à devenir habitant et que vous emmeniez des esclaves avec vous, il faut avoir la précaution d'emporter avec vous, au moins, pour une année de provisions, telles que farine et porc, que l'on trouve à bas prix dans le Fort Pitt et dans le Kentucky, et se pourvoir dans ces endroits des instruments aratoires. Je ne m'arrêterai point à vous parler des différents établissements que vous verrez et sur l'Ohio, et sur le Mississippi, votre intention, je pense, n'étant pas de vous fixer en aucun. Le plus intéressant est celui des Natchez qui vient d'être cédé aux Américains³¹. Le village est bâti sur un écart très élevé. Sa population se monte à plus de cinq mille âmes. La campagne y est bien cultivée. Le coton en est la culture favorite, comme la plus lucrative. Les habitants sont riches et aisés. À trente milles plus bas sur la rive est fini le territoire américain, alors commencent les terres à concéder, où le coton, maïs, tabac, etc., se cultivent. La rive ouest est parsemée d'habitations, jusqu'à la Nouvelle-Orléans, habitée par ce bon peuple dont je vous ai parlé, et cultivée en indigo, sucre et riz. Le voisinage du Mississippi produit dans la plus grande perfection les fruits de toute espèce. La soie, le sassafras³² y viennent parfaitement bien, son tabac égale en bonté celui du Brésil. Le chanvre et le lin semblent y croître naturellement.

Voilà, Monsieur, tout [ce] que j'ai cru pouvoir vous dire de la Louisiane dans ma lettre. L'essentiel était de savoir si les terres étaient bonnes et ce qu'elles étaient susceptibles de produire. Permettez-moi actuellement de vous recommander d'éviter d'acheter des nègres français, à moins que ce ne soit uniquement que pour vous en défaire aux Natchez. J'ai bien passé à Newcastle comme vous m'avez dit mais j'ai laissé Cambridge à au moins 60 milles derrière moi, ainsi j'en ai rien fait encore. Écrivez moi le plus tôt possible, et je me mettrai en route sitôt après pour cette place et Chestertown³³, et passerai par Baltimore. Des nègres américains je vous le répète. Les nègres français pourraient vous nuire plus que vous ne pensez. Je vous souhaite tout le succès possible et c'est en attendant de vos nouvelles que j'ai l'honneur d'être avec estime et sincérité votre dévoué serviteur.

Gensac

PS : le marquis de Casa-Calvo³⁴ n'est plus à la Louisiane, il est remplacé par une personne venant d'Europe³⁵.

N.B. : Par le traité de San Idefonso signé le 1^{er} octobre 1800 par Bonaparte Premier Consul et Charles IV d'Espagne (et confirmé à Madrid en mars 1801), l'Espagne rétrocédait la Louisiane (rive droite du Mississippi) à la France, mais ces accords restèrent secrets jusqu'au 27 mars 1803, date à laquelle le préfet de Louisiane, Pierre-Clément de Laussat, arrivé sur les lieux, annonça le transfert. L'autorité française ne s'exerça que quelques semaines, officiellement jusqu'au 2 mai 1803, date de la signature du traité de vente de la Louisiane par la France aux États-Unis, en fait

²⁹ Ville de Louisiane sur le Mississippi, à environ 200 km (au nord-ouest) en amont de la Nouvelle-Orléans. Point de colonisation française dans la zone occupée par les Amérindiens Natchez.

³⁰ 4 pintes, soit 3,785 l aux États-Unis.

³¹ Entendre : ressortissants des États-Unis.

³² Arbre voisin du laurier, donnant des racines aromatiques.

³³ Newcastle (Pennsylvanie, à 75 km au nord-ouest de Pittsburg) ; Cambridge et Chestertown (Maryland, dans un rayon de 75 km au sud-est de Baltimore).

³⁴ Ex-gouverneur espagnol.

³⁵ Juan Manuel Salcedo, dernier gouverneur espagnol.

DONNADIEU (Jean-Louis), « Un officier français face à la Révolution outre-mer, les infortunes du lieutenant-colonel Jacques d'Ounous à Saint-Domingue, aux États-Unis et en Louisiane (1792-1802) », *Revue Historique des Armées* n°265, quatrième trimestre 2011, p. 75-86

jusqu'au 20 décembre 1803, date de la cérémonie de passation des pouvoirs, à la Nouvelle-Orléans.